

ELOGE DE LEO HAMON*

Comment déterminer le fil conducteur d'une vie, dont, malgré les hasards, les épreuves et les joies, un homme s'efforce de ne pas dévier ?

Pour le croyant, la réponse apparaît simple : il doit chercher à mettre son existence en harmonie avec les principes qu'il tient pour supérieurs. Mais, il arrive que cette simplicité soit seulement apparente, puisque qu'en toute bonne conscience, l'homme religieux peut tenir pour essentiel de sacrifier aux ambitions – sinon même aux vanités – qui constituent le lot commun de l'existence ici-bas.

Pourquoi s'étonner, à l'inverse, que, pour un agnostique, les ambitions et les vanités n'expliquent pas tout ? Libre penseur, l'intellectuel recherche souvent le bien commun. Il agit, parle et écrit dans le but de faire connaître et, si possible, de faire triompher les idées, ou l'idée, dont la réalisation lui paraît nécessaire.

Quelle était ainsi l'idée majeure qui anima Léo Hamon pendant sa longue existence ? Le hasard a voulu qu'il y a quelques minutes à peine, avant de monter dans la salle où vous me faites l'honneur de m'écouter, je rencontrais Monsieur Burin des Rozières qui fut un témoin privilégié de l'action politique du Général de Gaulle. Et je me suis permis de l'interroger :

“Monsieur l'Ambassadeur, je dois prononcer dans quelques minutes l'éloge de Léo Hamon, que vous avez bien connu. Puis-je me permettre de vous demander par quel mot – ou par quelle formule – vous résumeriez sa vie, si vous étiez conduit à l'évoquer ?”.

Sans hésiter, sans même se donner le temps de la réflexion, mon interlocuteur répondit seulement :

* Eloge prononcé lors de l'assemblée générale de l'Association des Secrétaires et anciens Secrétaires de la conférence du stage des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation (1994) et reproduit dans le *Bulletin* de cette association.

“C’était d’abord un patriote”.

Monsieur Burin des Roziers avait raison. Toute sa vie Léo Hamon fut animé par un patriotisme ardent. Cela veut dire que, même lorsque son action politique pouvait paraître emprunter des voies un peu “ésotériques”, même lorsque ceux qui n’avaient pas la chance de bien le connaître pouvaient croire qu’il se laissait guider par un intérêt personnel ou partisan, il recherchait, en réalité, l’intérêt national. Ce n’est pas là une vaine formule que l’on pourrait également appliquer à tous les hommes politiques que l’action fait parfois dévier des chemins apparents de la rigueur. C’était la “grâce” de ce français israélite né en 1908 à Paris, dans le 13^e arrondissement – à quelques dizaines de mètres de la maison où il mourut – fils unique de bourgeois russes éclairés qui, fuyant le régime du Tsar, s’étaient installés en France après l’échec de la Révolution de 1905.

Sophie et Jacques Goldenberg – les parents de notre collègue – avaient été proches de Rosa Luxemburg. Ce fut en souvenir de Léo Jogiches, le grand amour de la *passionaria*, qu’ils choisirent le prénom de leur fils.

L’origine du patronyme de Hamon est plus inattendue encore. Léon Goldenberg, bien que profondément agnostique, ne renia jamais son ascendance juive. Néanmoins, il ne voyait pas dans le mot “juif” “un substantif par rapport auquel le reste est accessoire”, mais bien “un adjectif, accessoire d’une autre qualité”. *“Je ne suis pas – écrivait-il – un juif substantif dont la nationalité française est un adjectif désignant un accessoire. Je suis un Français auquel s’applique, parmi d’autres adjectifs, celui de juif. De cela, je ne me cacherai jamais et j’aurai même, dans quelques circonstances, à m’en prévaloir”.*

Ayant dû, néanmoins, pendant la Résistance, adopter un “nom de guerre”, il avait, par attirance pour le jansénisme, choisi celui du saint abbé Hamon, cet homme érudit et doux, dont François Mauriac nous dit qu’il fut, à Port-Royal, le maître préféré du grand Racine.

A la Libération – écrit notre collègue – *“pour ceux qui me connaissaient, l’identification et la mise au point allaient de soi. Pour les autres, il n’y avait pas de raison d’introduire la nouveauté d’un nom inconnu qui les aurait surpris, peut-être désagréablement, et sans aucun profit pour personne. Afin d’éviter d’offrir de quoi gloser en revenant au nom de Goldenberg, je décidai donc de garder celui de Hamon...”*

Avec un prénom reçu en hommage à Rosa Luxemburg et un patronyme qui témoignait sa déférence pour les apôtres de la prédestination, notre collègue réunissait dans sa personne des symboles inattendus...

Elève de l'Ecole alsacienne, il est âgé de six ans lorsqu'éclate la Première Guerre Mondiale. Apprenant la nouvelle, alors qu'il se trouve en vacances avec ses parents en Suisse, il se précipite sur les bords du lac Léman, un petit drapeau à la main, en criant "*Vive la France !*". Tant et si bien qu'un promeneur suisse dut rappeler à sa mère les obligations de la neutralité...

Mais un après-midi de 1917, en classe de gymnastique, un de ses camarades s'approcha de lui et lui dit à voix basse : "*Sais-tu que le Tsar a abdiqué ?*". Léo apprit l'événement à sa mère, qui en pleura d'émotion. Le rêve de sa vie, l'objet des combats qu'elle avait menés avec son mari, se trouvait atteint. Toutefois celui-ci, docteur en médecine, servait alors sous l'uniforme français, et ce fut seulement en 1921 qu'il décida de revenir en Russie avec sa famille.

Le 14 juillet, Jacques, Sophie et Léo Goldenberg se trouvaient à Berlin, sur le chemin "du retour". Notre futur collègue – âgé de onze ans – éprouvait, pour sa part, une profonde amertume. Si ses parents voyaient leur patrie dans une Russie qu'ils espéraient libérale, il ne concevait pas, lui, de quitter cette France où il était né et qu'il tenait, au fond du cœur, pour son seul pays.

Sa mère, le trouvant en larmes, en comprit aussitôt la raison :

"Tu es triste lui dit-elle, de n'être pas à Paris un 14 juillet".

Cette tristesse était si forte que Sophie et Jacques Goldenberg décidèrent que leur fils unique, qu'ils adoraient, retournerait, seul, habiter la France. Léo rentra à Paris où, habitant chez les Topass – un peintre polonais d'une famille juive convertie, marié avec une française qui lui avait demandé de faire son portrait ! – il rejoignit ses camarades de l'Ecole alsacienne. Sauf à quelques rares périodes, il ne retrouverait plus désormais ses parents que pendant les vacances scolaires...

Il passa son baccalauréat en 1924 et s'inscrivit aux Facultés de Lettres et de Droit. "*Cette double inscription correspondait à la fois*", notera-t-il par la suite, "*à ma curiosité d'esprit et à mon indétermination sur le choix d'une profession*".

Ce sera, d'abord la philosophie qui l'intéressera le plus, et il s'y adonnera avec passion. Mais bientôt, *"captivé par le droit public"* et, notamment, par les cours du professeur Achille Mestre – qui dirigera plus tard sa thèse – il admirera la jurisprudence du Conseil d'Etat, dont il *"appréciait les formulations précises et lapidaires"*.

En juin 1927, Léo Goldenberg obtint ses deux licences : philosophie et droit. Il n'avait pas encore vingt ans.

Deux mois plus tard, à la mairie du 13^e arrondissement, il épousait Suzanne Mongreville, la fille d'un ingénieur français originaire d'Algérie, qu'il avait connue à la Faculté des Lettres. *"En trente-huit ans de vie commune, écrira-t-il, rien ne m'a déçu en elle... Jamais le courage, la résolution et la fermeté ne manquèrent à Suzanne"*.

Jeune marié et sans fortune, Léo Hamon est contraint de gagner sa vie, alors que son tempérament l'inciterait à poursuivre ses études. Je dois à un souvenir familial de raconter ici qu'il fut, pendant quelque temps, le répétiteur de droit de l'un des frères du futur avocat général Lindon. Devenu français l'année de son mariage – en 1927 – il pense s'inscrire au barreau de la Cour d'Appel de Paris, afin d'engager une carrière d'avocat, qui lui apparaît *"comme la suite logique de ses études, dès l'instant où il a abandonné les perspectives de l'enseignement secondaire en philosophie"*. Mais, le Conseil de l'Ordre ajourne sa demande, en se fondant sur le caractère récent de son accession à la nationalité française. Ses membres ne se doutaient certes pas que le jeune homme, à qui ils refusaient le droit de devenir leur confrère, serait, plus tard, un des héros de la Résistance puis député, sénateur, ministre et grand officier de la Légion d'honneur.

Les avocats aux Conseils se montrèrent plus tolérants et Maurice Hersant accueillit *"sans difficulté"* Léo Goldenberg à son cabinet.

"Vous verrez, lui dit-il, vous n'attendrez pas longtemps pour recevoir un client qui vous expliquera que son affaire est une nouvelle affaire Dreyfus".

Et, de fait, quelques mois plus tard, Léo Hamon reçut, pour son patron, une directrice d'école qui, accompagnée de son mari, venait l'entretenir d'un recours qu'elle avait formé contre une décision de mise à la retraite. *"Il suffisait de parler un quart d'heure avec cette dame – racontera le jeune stagiaire – pour comprendre à quel point elle avait pu excéder son inspecteur et lui donner l'envie de l'écartier du service. Elle*

s'estimait pourtant victime d'une grande injustice, soutenue en cela par un mari admiratif.

– *L'affaire de ma femme, maître, dit ce dernier, c'est une nouvelle affaire Dreyfus !*"...

Le jeune homme n'en appréciait pas moins le "milieu bourgeois de bon ton" qu'il fréquentait au cabinet Hersant. Il suivait avec assiduité les travaux de notre conférence et, à son second essai, en 1932, il était nommé deuxième secrétaire, devancé par maître Marcille.

La même année, il soutenait sa thèse sur "*le Conseil d'Etat, juge du fait*", devant un jury présidé par Achille Mestre.

Il avait effectué entre-temps son service militaire et, bien qu'il eût éprouvé une "*extrême difficulté pour enrrouler convenablement ses bandes molletières ou remonter son fusil assez rapidement*" – ce qui lui valut, d'ailleurs, "*une popularité amicale et railleuse à la fois*" – il sortit de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr dans un rang honorable.

L'Ordre des Avocats à la Cour d'Appel l'accueillit enfin et, grâce à l'appui de Georges Marrane, le maire d'Ivry qu'il avait reçu au cabinet Hersant, il devint le conseil de nombreuses municipalités communistes, ainsi que de la Fédération générale des fonctionnaires.

Bien qu'il notât lui-même que "*le nombre élevé d'avocats juifs avait fait se lever des sentiments antisémites au palais*", il connut alors une certaine aisance, s'installa au 12 de la rue de la Glacière et loua une maison de campagne à Saint-Chéron. Père de deux enfants – Lucienne, comédienne connue, qui épousera le réalisateur Robert Enrico, et Francis, futur professeur des Facultés de Droit – il menait une vie familiale harmonieuse. Mais, malgré ce qu'il appelait lui-même, avec un sens des nuances qui sera toujours à son honneur, "*une réussite naissante, modeste mais certaine*", il n'aimait pas le métier d'avocat et ses incertitudes matérielles. C'était déjà, au fond, par la politique qu'il se sentait attiré. Il suivait avec intérêt l'évolution du mouvement *Esprit* d'Emmanuel Mounier et appréciait vivement les ouvrages de Charles Peguy, ainsi que les romans de l'Energie nationale de Maurice Barres. Cet israélite français, qui voyait dans le mot "*juif*" un "adjectif", et non un "substantif", était, en réalité, attiré par le catholicisme social.

La guerre vient l'arracher à ses réflexions. Il accueille *"avec soulagement"* son appel sous les drapeaux et, affecté dans l'intendance, demande aussitôt à être envoyé au front.

Cette période tragique va changer en destin l'existence de Léo Goldenberg. Elle va certes, d'abord, entraîner – nous l'avons vu – la modification de son patronyme, mais surtout révéler, chez cet intellectuel de trente ans, des qualités d'exception, qui n'auraient sans doute jamais vu le jour dans une période de paix. Ce passionné de la *"discussion intelligente"*, qui ne prenait le plus souvent ses positions qu'au terme d'une réflexion approfondie, va maintenant devenir un homme d'action.

Rappelé sous les drapeaux en septembre 1939, nommé adjoint à un colonel d'Action française – qui dira de lui à la police, en 1941 : *"C'était mon meilleur officier"* – notre collègue s'engage dans la Résistance.

Dès le lendemain de l'armistice, alors qu'il est encore mobilisé à Toulouse. Il se lie avec le recteur de l'Université catholique, Mgr de Solages, dont les conférences publiques sont *"le rendez-vous des mal-pensants"*, avec René Capitant qui affirme déjà sa *"solidarité totale avec le Général de Gaulle"*, avec Edgar Faure qui lui déclare tristement qu'il ne voit que *"les juifs et les étrangers pour refuser le régime de Vichy"*. Juif, notre collègue n'a guère songé, jusqu'alors, qu'il pouvait l'être par le seul fait qu'il était né de parents israélites. Détaché – ou plutôt ignorant – de toute croyance religieuse, vivant dans un milieu où la préoccupation des origines était absente, marié avec une catholique non pratiquante, le jeune avocat, officier de l'armée française, se voit soudain distingué par un *"substantif"* dont il ignore le sens.

Par souci d'équité, il déclare à sa femme que, compte tenu des circonstances nouvelles, il comprendrait parfaitement que, pour mettre leurs enfants à l'abri de la législation antisémite, elle les fit baptiser. Elle répond qu'il ne saurait en être question. *"Agir autrement, précise-t-elle, serait indélicat vis-à-vis de nos amis catholiques. Nous en avons que nous aimons. Il ne serait pas convenable de transformer ce qui pour eux est un sacrement en une commodité administrative de pure opportunité"*.

L'étroitesse d'esprit n'est assurément pas le fort des deux époux...

Mais Léo Hamon, ce juif qui ne connaît rien au judaïsme, qui n'a peut-être jamais mis les pieds dans une synagogue – *"je me suis rattrapé"*

quand j'étais ministre, pour bien montrer que je ne reniais pas mes origines", me dira-t-il quarante ans plus tard – est bien résolu à aider ses coreligionnaires.

A la fin de l'année 1940, il accepte – lui qui se trouve en zone libre – de se rendre à Paris pour s'informer de la situation des juifs de la zone occupée. Il passe clandestinement la ligne de démarcation à Mont-de-Marsan, et assiste en pleurant au défilé quotidien du détachement allemand sur les Champs-Élysées. A Paris, il rend visite au grand rabbin Julien Weill, dont il admire le courage, et déjeune avec Pierre Brossolette, qui le frappe "par le sentiment qu'il donnait d'avoir engagé des actions efficaces". Il mène son enquête avec sérieux et en conclut que *"la population non juive n'en rajoute pas et que, dans la mesure du possible, elle compatit et essaye de minimiser les préjudices légaux et administratifs"* que doivent supporter les israélites. Les réflexions que lui inspirèrent ce périlleux voyage ont été récemment publiées par le CNRS (1).

En avril 1941, il lui faut franchir à nouveau la ligne de démarcation pour rejoindre la zone libre.

Le taxi, auquel il avait confié ses bagages, est intercepté par la police allemande. Notre collègue, qui avait heureusement gardé sur lui les tracts qu'il devait distribuer à son retour, doit franchir à pied la ligne de démarcation. Il faut lui laisser la parole pour le dernier mot de cette aventure : *"je perdis mes effets, écrit-il, ce qui n'est pas grave, mais aussi ma collection de Montesquieu, ce qui m'affecta au plus haut point. J'envisageai même un instant d'aller les réclamer au poste allemand. Edgar Faure m'en dissuada avec autorité et bon sens"...*

Léo Hamon – et ce n'est pas le moindre de ses paradoxes – vit dans la clandestinité en héros légaliste. Sans doute "gronde-t-il" Clara Malraux lorsqu'elle envisage, parce qu'elle est d'origine juive, de se déclarer comme telle à l'Administration. *"Doit-on, l'interroge-t-il, la vérité à ces ennemis ?"* Mais lorsque Achille Mestre, alors occupé à préparer un projet de constitution pour le gouvernement de Vichy, lui suggère de demander une charge de cours, notre collègue lui répond que *"ce serait illégal à cause du statut !"*

(1) Les Cahiers de L'IHTP, Léo Hamon et Renée Poznanski, *Les Juifs à Paris sous l'Occupation (juin 1940 - avril 1941)*, cahier n° 22, décembre 1992, Centre National de la Recherche Scientifique.

“C’est vrai, s’exclame le doyen. Je l’avais oublié !”

Responsable de l’Action Ouvrière au sein du mouvement *Combat*, Léo Hamon, dont les deux enfants poursuivent leurs études au Lycée de Montauban, mène alors une vie dangereuse et souvent clandestine.

Il manque de peu d’être arrêté lors d’une perquisition à son domicile en novembre 1942 et, quelques mois plus tard, il s’installe à Paris sous le nom de “Jean Aubier, représentant de commerce, demeurant à Tarbes”, ce qui – il faut bien en convenir – ne lui va pas au mieux...

Un jour, au petit déjeuner, ce dialogue s’engage avec sa logeuse :

– *“Vous qui êtes avocat, vous allez pouvoir me renseigner...”*

– *Je ne le suis pas, je suis représentant de commerce*, répond notre collègue.

– *Mais si, vous êtes avocat, et vous ne vous appelez pas Aubier, mais Goldenberg”.*

Hamon proteste, mais la bonne dame poursuit :

– *“Ne vous inquiétez pas, je suis au courant. Si vous avez des papiers que vous voulez cacher, confiez-les moi plutôt. Je les mettrai dans mon seau à charbon, où, croyez-moi, ils ne les trouveront pas. Quant à vous, avant de monter ici, regardez toujours le balcon. Si du linge pend, cela voudra dire qu’il ne faut pas monter.”*

Un soir, notre collègue, en rentrant, aperçut du linge sur son balcon. Il changea rapidement de trottoir...

Cette longue période dans “l’armée des ombres” devait être dominée par deux “opérations à hauts risques”, au cours desquelles Léo Hamon montra pleinement son courage et sa détermination.

La première, racontée notamment par Henri Nogueres, au tome 4 de son *“Histoire de la Résistance en France”*, fut la destruction du fichier du S.T.O., qui se trouvait installé au 6 de la Place Fontenoy dans un bureau du Ministère du Travail. Après l’échec d’une première tentative, menée avec le colonel Rol-Tanguy, chef F.T.P. de la région Ile-de-France, Léo Hamon se retrouva, fin février 1944, à la tête d’un détachement de cinq hommes, chargés d’incendier le précieux fichier. Avant d’agir, il se reposa quelques minutes dans un café situé près de l’Ecole militaire, en lisant les Maximes de La Rochefoucauld, dans l’édition de la Pléiade.

Pourtant, au moment d'entrer dans les lieux, il se dit qu'il avait "de bonnes chances d'en ressortir les menottes aux mains ou les pieds devant, mais qu'il fallait essayer". Il réussit, avec ses hommes, à gagner, au premier étage, la salle où se trouvait le fichier. Mais un grand gaillard montait la garde et son seul appel au secours aurait entraîné l'arrestation du commando. Notre collègue, qui – même dans les circonstances extrêmes – croyait à la pédagogie, lui expliqua le but poursuivi par la Résistance et le pria, dans l'intérêt de la jeunesse française, de ne pas gêner l'opération. "*Pas question*, répondit l'autre, sans doute peu sensible à l'éloquence patriotique. *Allez-vous en*" !

Hamon décida alors de "*l'étourdir d'un coup de crosse sur l'occiput*". Puis, cette besogne accomplie, ses hommes firent sauter la porte de la pièce où se trouvait le fichier, l'arrosèrent d'essence et y mirent le feu. Ils réussirent ensuite à sortir du bâtiment, devant lequel une voiture les attendait, qui démarra en trombe au moment même où l'alerte était donnée. Toutefois, le plus extraordinaire fut, peut-être, que, quelques jours plus tard, notre collègue demanda des nouvelles du gardien qu'il avait fait assommer. Et, qu'apprenant qu'il était à l'hôpital, il lui expédia un colis de nourriture avec une lettre ainsi libellée :

"J'ai pris de vos nouvelles, je sais que ce n'est pas grave, je m'en réjouis. Vous avez eu du courage. Heureusement pour vous nous avons eu le calme. J'espère que vous vous rendez compte de ce que nous aurions pu faire par légitime défense. Vous avez risqué votre vie, que la prochaine fois ça soit pour la France et pas contre elle. Bonne santé"

Pascal Copeau, qui dirigeait alors le mouvement *Libération*, écrivit, à ce propos, un distique demeuré célèbre :

– "*Léo, mellifluent, se penche avec onction sur le garde assommé par ses instructions*"...

Une plaque apposée Place Fontenoy, commémore, aujourd'hui, ce haut fait de la Résistance, que la lecture des *Maximes de La Rochefoucauld* avait peut-être inspiré...

Mais notre collègue s'illustra également – et, peut-être, plus encore – en prenant possession de l'Hôtel de Ville, le 20 août 1944, au nom du Comité parisien de libération, dont il était vice-président.

Ce matin-là, Léo Hamon, qui venait de prendre quelques heures de repos à la Préfecture de police, ne retrouva plus sa cravate à son réveil.

Comme il ne lui paraissait pas *convenable* d'accomplir un acte aussi solennel que la prise de l'Hôtel de Ville sans porter de cravate, il emprunta celle d'un gardien de la paix. Puis, au petit matin, la troupe qu'il commandait monta le grand escalier du bâtiment encore gardé par la police de Vichy, pénétra dans le cabinet du Préfet, où notre collègue déclara aussitôt :

– *“Au nom du Comité parisien de libération, et pour le compte du gouvernement provisoire de la République et du peuple de Paris, je prends possession de cet Hôtel de Ville”.*

Le Préfet essaya de le prendre de haut et lui demanda :

– *“Qui êtes-vous donc pour intervenir ainsi ? montrez-moi vos papiers.*

– *Je suis Hamon, membre du Comité parisien de libération. Quant à mes papiers, il y a plusieurs années que je m'en passe”.*

Et, retrouvant cet esprit pédagogique et un peu solennel que même une insurrection ne pouvait pas lui faire abandonner longtemps, il précisa :

– *“Nous n'avons, nous, jamais désespéré de la France. Nous avons toujours pensé que la victoire des Allemands ne durerait pas. L'événement nous donne raison. La sagesse n'était pas de plier, mais de résister. Nous avons eu raison de résister et vous avez eu tort de plier. Nous savons ce que nous avons à faire. J'ai maintenant l'honneur de vous faire savoir que je vous mets en état d'arrestation”.*

Le Comité joua ensuite le rôle d'une Assemblée municipale et notre collègue y fut chargé de l'épuration administrative. Il en retint que, *“dès l'instant où l'on rompt avec le respect des procédures, qui peuvent parfois ralentir la répression, on déclenche un mal souvent pire que celui qu'on veut punir”.* Réflexe de juriste qui le conduisit à veiller à ce que l'épuration dont il était chargé se déroulât sans excès.

Reçu peu après par le Général de Gaulle, il fut *“frappé par sa courtoisie et l'attention qu'il portait à (ses) propos. L'avouerai-je ?, écrira Hamon, j'eus la sensation d'avoir affaire, non à quelqu'un d'orgueilleux, mais à un homme retenu par une sorte de timidité profonde que son propre personnage lui commandait de surmonter”.*

Elu conseiller municipal de Paris au printemps 1945, notre collègue ne formula aucune objection politique au projet soutenu par Marthe

Richard et tendant à la fermeture des maisons de tolérance. Bien qu'étonné que ce texte eût été adopté à une époque d'émancipation sociale, il ne devait pas regretter que le soutien qu'il lui apporta fût *"porté à l'actif de sa bonne réputation"*...

Désigné comme membre de l'Assemblée consultative provisoire, Léo Hamon se rendit à Colombey-Les-Deux-Eglises, en octobre 1946, quelques mois après la démission du Général de Gaulle. Il tenta vainement d'inciter le chef de la France libre à ne pas s'opposer au projet de constitution de la IV^e République, qui faisait la part trop belle au Parlement. *"En dernier recours, rappelle Hamon, j'évoquai les avis de ceux qui avaient... dénoncé les dangers du pouvoir personnel. Pour faire ressortir l'étendue du trouble, je citai les uns et les autres, sans beaucoup l'émouvoir. J'en vins à parler de Léon Blum. Il réagit alors vivement :*

– *"Celui-là, dit-il, est impardonnable, car lui, il est intelligent !"*

Cette réflexion dissuada-t-elle notre collègue d'adhérer à la S.F.I.O., vers laquelle ses idées semblaient le porter par une pente naturelle ? Toujours est-il que ce laïque d'origine juive devint membre du M.R.P., qui regroupait, pour une large part, des démocrates de confession chrétienne.

Ce choix souleva de vives critiques : *"Pour beaucoup de mes amis à gauche, écrit Léo Hamon, ce fut une défection. On raconta que je m'étais converti au catholicisme. C'était inexact, mais il y avait longtemps que je tenais pour condamnable une coupure politique commandée par des croyances religieuses. Je me conformais, en fait, à ce que j'avais toujours pensé et senti"*.

Elu sénateur de la Seine, puis président de la commission de l'Intérieur et de l'Algérie de la Haute Assemblée, il accompagna Vincent Auriol, au cours de son voyage dans les trois départements d'Afrique du Nord et essaya d'orienter son action dans un sens libéral. *"J'étais d'accord avec ce que vous avez voulu faire en Algérie, lui dira, beaucoup plus tard, le président de la République. Il n'a pas tenu à moi de vous donner satisfaction"*. Allusion elliptique qui ne consolera pas Léo Hamon des déboires qu'il avait éprouvés.

Mais notre collègue s'intéressait également aux questions culturelles. Lorsqu'il rencontra Jeanne Laurent, qui venait de publier un ouvrage important sur *"La république des arts"*, elle lui avoua :

– “Vous êtes l'une des deux seules personnes qui aient répondu à l'envoi de mon livre

– Et qui était l'autre ? demanda Léo Hamon

– *Le Général de Gaulle.*”

Lucienne Hamon, sa fille, faisait alors ses débuts au théâtre. “En père complaisant”, le sénateur l'avait présentée à Charles Dullin, qui dirigeait le théâtre Sarah Bernhardt. Mais, ce fut grâce à son seul mérite qu'elle devint une comédienne de talent, que les spectateurs parisiens ont souvent, aujourd'hui encore, l'occasion d'applaudir.

Toutefois, bien qu'il fût un homme de grande culture, notre collègue s'intéressait davantage à la vie politique qu'aux questions artistiques. Mais, ses raisonnements, toujours profondément sincères, n'étaient pas, pour autant, faciles à suivre. Ainsi, bien que gaulliste fervent, il ne rejoignit pas le Général de Gaulle lorsqu'en 1947, celui-ci créa le R.P.F... Neuf ans plus tard, raconte-t-il, “*quand je suis revenu voir le Général, j'avais fait mon examen de conscience et j'ai pu lui dire : à l'époque, en 1947, j'ai sous-estimé l'importance des institutions. Permettez-moi de penser qu'avec le R.P.F. vous ne vous êtes pas suffisamment paré contre une dérive à droite.*”

Léo Hamon observe que le Général de Gaulle fit un geste qui montrait qu'au fond il était d'accord avec lui. Il n'est pas certain que notre collègue ne se soit pas illusionné sur le sens de ce geste...

Cet homme d'une intelligence pénétrante, ce juriste qui possédait le droit dans son entier, depuis les théories constitutionnelles jusqu'aux subtilités de la procédure, cet humaniste qui pouvait parler aussi bien de l'œuvre de Charles Mauras que de celle de Bakounine, cet ardent patriote qui avait donné de si belles preuves de son courage, cet homme qui se définissait lui-même comme un “acteur réfléchi”, aimait profondément une vie politique pour laquelle il n'était sans doute pas fait. Membre du parti politique le plus européen de l'époque – le M.R.P. – il s'opposa, de toutes ses forces, à la création d'une armée européenne. Comme il l'écrira lui-même : “*Le M.R.P. n'était pas seulement pour la C.E.D. ; il s'y était investi intégralement. Au fil des jours, je m'étais tout autant investi dans l'opposition à la C.E.D. Notre séparation était donc devenue inévitable.*”

De même, il sera, plus tard, “gaulliste de gauche” à l’époque où la majorité des électeurs gaullistes étaient de droite puis partisan de la création d’une “composante gaulliste” au sein de la gauche unie à un moment où celle-ci n’en avait guère besoin. En vérité, Léo Hamon mena, le plus souvent, un combat politique qui méritait l’estime mais n’était pas de mode. Cela contribue à expliquer qu’avec des qualités intellectuelles et morales hors du commun, il n’ait pas réussi une “grande” carrière politique. Ami de l’abbé Pierre et du comte de Paris, de Bertrand Renouvin et de Daniel Mayer, il avait une conception des choses trop individualiste pour qu’elle fût acceptée par les états-majors des partis politiques.

Rallié au Général de Gaulle en 1958, mais sans adhérer pour autant à l’U.N.R., notre collègue fut battu aux élections sénatoriales de 1959. Il décida alors, suivant l’exemple d’Edgar Faure, de se présenter à l’agrégation de droit. Bien qu’ayant tiré un sujet sur “*la pensée de Proudhon*” – un auteur sur lequel il écrira lui-même qu’il “*ne s’était jamais vraiment penché*” – il fut reçu à la seconde place, observant, dans ses *Mémoires*, “au risque de passer pour immodeste, qu’on lui rapporta qu’il aurait pu être premier ex aequo, mais que le jury n’avait pas voulu avoir l’air de faire une fleur à un parlementaire sortant”.

Léo Hamon devait être, pendant une quinzaine d’années, un enseignant heureux, éprouvant – il le soulignera – “*la satisfaction de pouvoir prendre du recul, d’étudier, de comprendre et juger librement, sans se préoccuper du rapport de ses conclusions avec les convenances d’un parti*”. Il sera – beaucoup ici s’en souviennent – un des premiers commentateurs de la jurisprudence du Conseil constitutionnel et son ouvrage sur “*Les juges de la loi*”, paru en 1987, fait aujourd’hui encore autorité.

Mais ce grand esprit ne pouvait résister longtemps à sa passion pour la politique. En 1962, alors qu’une circonscription lui était “réservée” à Paris, il suivit le conseil de Jacques Maziol, ministre du Logement, qui lui demandait de se présenter à Toulouse.

“*Le souvenir de résistant que vous y avez laissé, lui dit-il pour le convaincre, justifie votre présence là-bas. Vous y avez toutes les chances*”.

Edgar Faure lui parla dans le même sens, précisant que “*c’est en province que l’on s’installe vraiment et que l’on s’assure d’un fief*”.

Mais, malgré la poussée gaulliste, le nouveau professeur fut battu, de quelques centaines de voix, par Pierre Baudis, candidat de la droite modérée.

Fondateur de l'U.D.T. (Union démocratique du travail), l'un des premiers mouvements regroupant les gaullistes de gauche, Léo Hamon favorisera ensuite sa fusion avec l'U.N.R. Il y aura, désormais, à l'Assemblée Nationale, un groupe U.N.R.-U.D.T., et notre collègue siègera à sa commission politique. Mais, comme René Capitant et Louis Vallon, ce réformiste ne se sentira jamais vraiment à l'aise dans un parti dominé par les conservateurs.

En août 1964, la France célèbre le vingtième anniversaire de la Libération de Paris et, sur la place Montparnasse – au lieu même où le général Von Choltitz avait signé la capitulation des troupes allemandes dans la capitale – le Général de Gaulle lui remet la cravate de commandeur de la Légion d'Honneur. *“J'éprouvai ce jour-là, écrira notre collègue, une émotion que je ne saurais dissimuler”.*

Peu de temps après, Léo Hamon entre au Conseil économique et social puis, après 1965, participe à des “duels” télévisés périodiques avec Maurice Duverger. Ce type d'émission, qui intègre en quelque sorte le brio de l'esprit au cadre d'une rencontre sportive, a depuis fait école. Mais, malgré la popularité qu'il en retire, Léo Hamon est battu – de justesse – aux élections législatives de mars 1967 dans la quatrième circonscription de l'Essonne.

Son existence a pris, pourtant, depuis peu, une face nouvelle. Veuf en janvier 1966 d'une femme dont *“le goût des idées et la fidélité intransigeante aux principes moraux avaient ennobli son existence”*, il s'était jeté à corps perdu dans le travail. De son enseignement à la Faculté de droit de Dijon, il allait tirer un livre, *“La stratégie contre la guerre”*, qui parut en 1967, avec une préface du général Ailleret. Mais, comme – et ceux qui l'ont bien connu le conçoivent aisément – ses notes de cours, ses corrections et ses rajouts aboutissaient à un texte pratiquement illisible, il avait fallu trouver quelqu'un pour *“déchiffrer, comprendre, mettre en forme et rédiger”*. On lui présenta, pour effectuer ce travail, une jeune femme qui s'intéressait à la politique.

“Si vous n'arrivez pas à vous en tirer, lui dit-il, je n'en serai pas étonné. Si vous réussissez, je le serai. De surcroît, je vous serai reconnaissant”.

Marie-Claude Lemaire parvint à retranscrire les notes surchargées de Léo Hamon. Il devait l'épouser quelques années plus tard. Comme il siégeait alors au gouvernement, il obtint une dispense afin d'éviter la publication des bans, qui aurait entraîné la présence de journalistes à la cérémonie. Mais, peu après, un hebdomadaire publia une photographie prise au téléobjectif montrant le ministre et sa femme qui prenaient quelques jours de repos dans la maison de campagne de Lucienne Hamon. Deux enfants naquirent, par la suite, de ce mariage : Emmanuel et Sophie.

Notre collègue ne songeait pas, pour autant, à "rentrer dans la vie privée", comme il est dit souvent de ceux qui, ayant perdu une charge ou un emploi, n'ont plus d'autre choix que d'accepter leur nouvelle condition. Il gardait le même intérêt passionné pour la vie politique et le combat des idées. Lorsque, le 27 novembre 1967, le général de Gaulle déclara, au cours d'une conférence de presse, que *"les Juifs... étaient restés un peuple d'élite, sûr de lui-même et dominateur"*, il apparut à Léo Hamon "qu'il y avait là, pour le gaulliste et de le résistant qu'il était, un devoir de réagir". Il écrivit aussitôt au chef de l'Etat pour lui dire son "émoi" et sa "préoccupation". Dès le lendemain, il recevait, par porteur, un courrier du Général, ainsi libellé :

"Cher ami, j'ai bien reçu votre lettre. Venez me voir au plus tôt. A bientôt. Cordialement à vous".

Le 3 décembre, notre collègue était reçu à l'Elysée et un dialogue émouvant s'engagea entre le chef de la France libre et l'homme qui avait pris, en son nom, l'Hôtel de Ville de Paris, le 20 août 1944 :

– *"Que vous arrive-t-il, Hamon ?* demanda Charles de Gaulle.

Pourquoi êtes-vous si troublé... J'ai répété aux Israéliens de ne pas prendre l'initiative des opérations dans leur intérêt et celui de la paix. Ils ne m'ont pas écouté !...

Bon, j'ai dit peuple dominateur. Qu'y a-t-il de mal ? Ce n'est pas injurieux. Dans ma pensée, c'est même un compliment.

– *Mon général, les Juifs ne sont pas sûrs d'eux-mêmes et ne cherchent pas à dominer. En l'espèce, les Israéliens voulaient seulement se défendre.*

– *Les Juifs dominent par leurs qualités, réplique de Gaulle... J'ai lu la Bible étant enfant. Il y est écrit que le peuple juif est un peuple d'élite. Nous*

avons appris à le voir comme ça... J'ai dit aux Anglais qu'ils voulaient entrer dans l'Europe pour la dominer. Ils m'ont reproché beaucoup de choses, mais pas d'avoir dit cela.

– *Eux n'ont jamais été persécutés* observe Léo Hamon. *Cette volonté de domination collective n'existe pas, pas plus qu'il n'existe un sentiment de double appartenance. La France est notre seule patrie. Je voudrais trouver les accents pour vous en persuader.*

– *Et moi,* reprend Charles de Gaulle, *je voudrais trouver les accents pour vous persuader que je n'ai voulu blesser personne... ”.*

Notre collègue conserva au Général la déférente affection qu'il lui portait. Beaucoup d'israélites français adoptèrent une attitude moins indulgente.

Mais déjà s'annonçait la crise universitaire et sociale du printemps 1968. Léo Hamon, alors professeur à la Faculté d'Orléans, entendit un jeune manifestant parisien dire en voyant charger les C.R.S. : “C'est pire que la Gestapo”... Notre collègue estimait, pour sa part, que *“la police avait été bien gérée par les responsables de l'Ordre du moment”*, et il en fit compliment au préfet, Maurice Grimaud.

Le 30 mai 1968, pourtant, l'Assemblée Nationale était dissoute et Léo Hamon faisait à nouveau campagne dans la quatrième circonscription de l'Essonne. Elu député le 30 juin, il en éprouva une vive satisfaction. *“Plusieurs fois – écrivait-il – je m'étais lancé à la conquête de cette fonction, par intérêt pour les affaires publiques. J'avais été battu. Cette fois, ça y était. Une nouvelle vie allait commencer. Je me mis au travail”.*

A plus de 60 ans, en effet, une nouvelle vie commençait pour lui. Bientôt remarié et père – nous l'avons vu – de deux jeunes enfants, le député de Limours-Palaiseau allait entrer, en juin 1969, dans le Ministère Chaban-Delmas en qualité de “porte-parole du gouvernement”.

Il apprit sa nomination en écoutant à la télévision la liste des nouveaux ministres, donnée par Michel Jobert, secrétaire général de l'Elysée. Notre collègue, toujours courtois, rendit aussitôt visite à Jacques Chaban-Delmas, pour le remercier de l'avoir désigné. *“Il était évident que tu serais au gouvernement le jour où je le formerais”*, lui répondit le premier ministre.

Léo Hamon aurait été un remarquable porte-parole du gouvernement sous la IV^e République. Parlant une langue parfaite avec une voix bien scandée – à laquelle il savait donner des inflexions nuancées – il faisait volontiers comprendre le message qu’il transmettait. Au surplus, connaissant parfaitement le sens des mots, il pouvait également recourir aux subtilités de la grammaire pour atténuer le caractère trop rigoureux d’une expression, pour transformer en résultat d’une concertation ce qui marquait, en fait, une décision bien arrêtée. Il avait, par nature, le ton d’un diplomate et excellait dans ces “confidences calculées” qui permettent de satisfaire la curiosité des journalistes sans trahir, pour autant, le secret d’une délibération embarrassante.

L’opinion publique – souvent injuste – fut-elle sensible aux qualités de notre collègue ? Cela n’est pas certain. Elle lui trouva, sans doute, une allure un peu démodée et ironisa, parfois, sur le style de ses déclarations, qu’elle trouvait trop affecté. Avec une ironie familière, qui n’excluait pas la sympathie, les Français le surnommèrent rapidement “*Léo Parleur*”. Il avait suffisamment le sens de l’humour pour en être amusé.

Mais, malgré le projet de “nouvelle société” mis en œuvre par le premier ministre, Léo Hamon, qui restait un homme de gauche, ne pouvait pas devenir un inconditionnel de “*la République de Monsieur Pompidou*” (pour reprendre le titre d’un ouvrage de Jean-Denis Bredin). Il l’éprouva clairement lorsque, en mars 1971, il ne réussit pas à obtenir du gouvernement qu’il honorât l’expérience de la Commune de Paris, dont on fêtait le centième anniversaire. Toutefois, ministre discipliné, il servit loyalement le président de la République, bien que celui-ci se montrât toujours méfiant à l’égard des gaullistes de gauche.

Solidaire de la vente d’avions de combat français à la Libye, il essaya – sans vraiment y parvenir – de convaincre la communauté juive que le gouvernement ne menait pas une politique hostile à l’égard d’Israël. Ce grand patriote éprouvait, sans aucun doute, l’honneur qu’il y avait à siéger au gouvernement de la République. Mais il ne voyait pas progresser, pour autant, l’influence de ses idées. Battu aux élections municipales de 1971, il fut, certes, nommé secrétaire d’Etat à la Participation au printemps de l’année suivante, à la suite de la démission de Philippe Dechartre. Mais, en juillet 1972, Jacques Chaban-Delmas remit au président de la République la démission de son gouvernement. Quelques heures plus tard, le nouveau premier ministre, Pierre Messmer téléphona à notre collègue pour lui indiquer qu’il ne pouvait, à son

grand regret, le reprendre dans son équipe et lui proposa un poste de membre de la Commission Européenne. Léo Hamon répondit à Pierre Messmer qu'il était sensible au soin que l'on prenait de son avenir, le remercia pour ses bonnes intentions mais ajouta qu'il n'était pas un "cas social" et qu'il ne fallait pas se faire de souci pour lui...

Ce n'était, de sa part, ni la marque d'une présomption ni le signe d'un renoncement. Notre collègue – qui avait alors 64 ans – fut élu professeur à l'Université de Paris I et commença, dès la rentrée, un cours sur *le socialisme* qui devait faire autorité. Mais il ne renonçait toujours pas à la vie politique et rencontrait régulièrement Jacques Chaban-Delmas, en qui beaucoup de gaullistes voyaient le successeur probable de Georges Pompidou à l'Elysée.

– *“Tout va bien. Pas de souci à se faire, lui déclarait alors l'ancien premier ministre. Je suis un gagneur.*

– *Ma confiance et mon attachement à notre mouvement sont liés à ton sort, répondait Léo Hamon. Si tu ne revenais pas à l'Elysée, je tiendrais la dérive conservatrice du mouvement pour irrémédiable et je n'aurais plus rien à y faire”.*

Mais l'élection présidentielle de 1974 fut gagnée par Valéry Giscard d'Estaing, qui avait largement devancé Jacques Chaban-Delmas au premier tour. Toutefois, Léo Hamon, lui-même battu aux élections législatives de 1973, ne renonçait pas à son espoir de voir triompher les idéaux des "gaullistes de progrès". Avec quelques amis, il constitua le mouvement *“Initiative républicaine et socialiste”* et devint le rédacteur principal de son journal, *Notre présence*. *“On se réunissait souvent, écrivait-il, “autour d'invités de qualité dans des dîners-débats intéressants, au cours desquels nous essayions d'imaginer notre avenir”.*

Mais cet avenir – Léo Hamon était trop intelligent pour ne pas le comprendre – passait par le rapprochement avec une grande organisation politique. Notre collègue écrivit à François Mitterrand, qui l'invita à venir le voir chez lui, rue de Bièvre.

– *“Pourquoi n'adhérez-vous pas au parti socialiste ? lui demanda le futur président de la République. Vous y seriez à votre place.*

– *En aucun cas, répondit Léo Hamon, nous ne saurions faire figure de réfugiés ou de ralliés auxquels on veut bien pardonner leurs égarements, tels*

les Aryens d'honneur de Vichy, ou les pétainistes reconvertis après 1943, pour prendre des exemples historiques".

François Mitterrand lui répondit que sa position était raisonnable et qu'il verrait ce qui pourrait être fait, au sein du P.S., pour faciliter un accueil satisfaisant des *gaullistes de gauche*.

Mais on se contenta de leur accorder une place réduite sur les listes d'opposition, aux élections municipales de mars 1977. Ce fut la dernière campagne de Léo Hamon, candidat à Paris dans le secteur des premier et quatrième arrondissements. Il résuma bien les choses en écrivant :

"Je perçus que ma présence ne suffisait pas à changer l'image de notre liste qui demeurait pour l'électeur moyen une liste d'extrême gauche. Elle fut battue et moi avec".

Notre collègue, âgé maintenant de soixante-dix ans, se retirait, de plus en plus souvent, dans le prieuré qu'il avait acquis à Charentenay, dans cette Bourgogne qu'il avait appris à aimer en professant à la Faculté de Dijon.

Sa présence donna à l'idée à Jean-Pierre Soisson d'organiser les *"Entretiens d'Auxerre"*, qui portèrent, chaque année, sur un sujet se rapportant à l'histoire locale et nationale. Léo Hamon eut ainsi l'occasion de parler de son cher jansénisme, dont le département de l'Yonne avait été un des "refuges", mais également – parce que les centres d'intérêt de cet homme de grande culture étaient variés – de la naissance d'un bonapartisme de gauche à l'époque des Cent Jours.

Toujours, pourtant, les échéances électorales ranimaient sa passion pour la politique. Mais, presque toujours également, il prenait une position estimable qui s'avérait, en réalité, le "mauvais choix". Ainsi apporta-t-il son soutien à la candidature de Michel Debré, au premier tour de l'élection présidentielle de 1981. *"Je n'avais pas d'illusions sur ses chances de succès, écrivit-il. Mais mon soutien me paraissait constituer un juste hommage à l'homme politique que j'avais connu pendant un demi-siècle animé d'une véritable volonté de réformes, inlassable dans son combat, doté d'un très remarquable sens de l'Etat"*.

Au deuxième tour, Léo Hamon appela à voter pour le candidat de la gauche, moins par hostilité de principe à l'égard de Valéry Giscard d'Estaing – dont il admirait qu'à dix-huit ans, il se fût *"bravement engagé dans l'armée de de Lattre"* – que par sentiment de fidélité à sa conception

du gaullisme. En témoignage de reconnaissance, le parti socialiste lui offrit un temps de parole à la radio, le dernier jour de la campagne des élections législatives de juin 1981. Notre ami termina son propos en reprenant les dernières paroles de Léon Blum : *“N'ayez pas peur !”*. Ces quelques mots résumaient bien sa pensée qui, bien que parfois mal comprise, fut toujours courageuse, c'est-à-dire indifférente au souci de déplaire.

A près de 75 ans, Léo Hamon restait un homme actif. En juillet 1984, il se trouvait au-dessus du cercle polaire, en Suède, à une conférence internationale sur le désarmement, lorsqu'on vint le chercher au petit déjeuner pour lui dire qu'il était demandé de Paris. Inquiet, il accourut au téléphone :

“Je viens, lui dit sa femme, d'être réveillée par un garde républicain qui m'apportait une dépêche m'annonçant que tu étais fait grand officier de la Légion d'Honneur”. Quelques semaines plus tard, dans les salons de l'Elysée, François Mitterrand remettait lui-même à notre collègue les insignes de son nouveau grade.

Il avait reçu le ruban et – sauf erreur – la rosette des mains de Georges Bidault puis la cravate lui avait été remise par le général de Gaulle. Il recevait la plaque de grand officier de François Mitterrand. Cet œcuménisme, au fond, résumait bien sa vie. Remarquable par son intelligence, il était profondément sincère dans ses contradictions.

Mais ce fut également – et ce n'est sans doute pas rien – un homme d'une profonde indulgence. Interrogeant sur Léon Blum un étudiant étranger, peu familiarisé avec la vie politique française, il l'entendit répondre que le leader socialiste était “de religion protestante”. Au lieu de s'en indigner, Léo Hamon lui prodigua ses encouragements : *“C'est bien, observa-t-il. Vous savez que Léon Blum appartenait à une famille spirituelle minoritaire. Etes-vous sûr cependant que ce soit le protestantisme ?”*...

Le sectarisme et l'intolérance lui étaient profondément désagréables. Alors que j'étais son assistant à la Faculté, je fus témoin d'une scène qui m'amusa sur le moment, mais à laquelle je ne repense pas aujourd'hui sans émotion. Un étudiant juif, qui avait consacré son mémoire de doctorat à Israël, était venu demander à Léo Hamon, s'il pourrait faire, sous sa direction, une thèse sur Borochoy, auteur polonais qui avait inspiré la gauche sioniste. Notre collègue refusa. *“Elargissez votre horizon,*

sortez de votre univers”, dit-il à l’étudiant un peu surpris. Puis, l’ayant raccompagné et se tournant vers moi : *“Ce n’est pas parce que je suis un professeur juif que je dois être le professeur des juifs”*. Par contre – je me suis permis de le rappeler tout à l’heure – lorsqu’il devint ministre, cet agnostique ne manqua jamais d’assister à des services religieux israélites, chaque fois qu’un événement officiel le justifiait. *“Ce n’est pas parce que je suis pas croyant, observait-il, que je ne dois pas représenter la République dans une synagogue”*.

C’était, à l’évidence, un juste, ce qui déjà n’est pas fréquent. Mais, chose beaucoup plus rare encore, ce juste, lorsqu’il l’avait fallu, s’était conduit comme un héros.

Daniel AMSON

*Professeur à l’Université de Lille II
Avocat à la Cour d’Appel de Paris*